



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

Institut de Formation

Formation Professionnelle de Praticien Association Roger Vittoz

Année d'Approfondissement des Fondamentaux (AAF)

OBJECTIFS :

L'Année d'Approfondissement des Fondamentaux est la Propédeutique à la Formation Professionnelle de Praticien proposée par l'Association Roger Vittoz.

Elle a pour objectifs:

- ♦ L'apprentissage approfondi de la Méthode Vittoz autour des thèmes fondamentaux du traitement fonctionnel
- ♦ La découverte et l'apprentissage des fondamentaux de l'Écoute et de la Relation
- ♦ L'acquisition de notions de base en anatomie et neurophysiologie
- ♦ Le discernement autour d'une poursuite éventuelle du cursus, en vue d'intégrer le cycle de professionnalisation.

MODALITES :

* Participation aux *4 week-ends* et à *2 entretiens* (en milieu et en fin d'année)

- WE1 : Réceptivité corporelle et sensorielle, contrôle de l'acte. Atelier anatomie et conscience corporelle. Neurophysiologie cours 1. Atelier relation et écoute: volet 1.
- WE2 : La conscience des idées et des émotions. Atelier anatomie et conscience corporelle. Neurophysiologie cours 2. Atelier relation et écoute: volet 2.
- WE3 : La concentration, la déconcentration. Atelier anatomie et conscience corporelle. Neurophysiologie cours 3. Atelier relation et écoute : volet 3.
- WE4 : L'élimination, le choix, la volonté. Atelier créativité. Neurophysiologie cours 4. Atelier relation et écoute: volet 4.

* *Thérapie personnelle* : 20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV / Attestation.

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : www.therapie-vittoz.org – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

Institut de Formation

VALIDATION

a) Pour toutes les années de la Formation Professionnelle :

- L'acquisition des connaissances est validée tout au long de l'année par des travaux pratiques écrits et par un ou deux entretiens .
- Le rattrapage d'un WE manqué doit se faire obligatoirement avant le WE suivant avec un Formateur Vittoz ARV (coût à la charge de l'Étudiant-Stagiaire ou du Stagiaire).
- L'Étudiant-Stagiaire ou le Stagiaire fournit les attestations des heures effectuées (thérapie personnelle, formation individuelle avec le référent pédagogique à partir de la FP1)

b) Au cours de l'Année d'Approfondissement des Fondamentaux, il est demandé aux Étudiants-Stagiaires de se positionner par rapport à leur projet de poursuivre ou non leur Formation Professionnelle.

En fin d'AAF, si l'Étudiant-Stagiaire a satisfait à tous les critères, une Commission constituée des Formateurs de l'année lui délivre une attestation.

Cette commission statue souverainement sur la demande de l'Étudiant-Stagiaire d'entrer en cycle de Formation de Praticien, si celui-ci en a exprimé l'intention.

Formation de Praticien 1ère année (FP1)

OBJECTIFS :

- ♦ Compréhension de la Méthode Vittoz.
- ♦ Apprentissage de la vibration en relation avec les fondamentaux de la méthode.
- ♦ Appropriation des exercices et de leur vocabulaire.
- ♦ Notions élémentaires pour recevoir des "volontaires" et des patients, cadre thérapeutique, relation à l'argent.
- ♦ Approfondissement de certains éléments de psychologie : développement de la personne de la naissance à l'âge adulte.

MODALITES :

* *Week-ends:*

- Week-end n°1 : "je sens et je nomme".
- Week-end n°2 : "J'existe".
- Week-end n°3 : "Je choisis avec mon ressenti".
- Week-end n°4 : "Je lâche".
- Week-end n°5 : "Je décide, je veux".

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : www.therapie-vittoz.org – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

Institut de Formation

* *Travail individuel avec le référent pédagogique* : 20 h à 25h réparties au long de l'année./Attestation

* *Thérapie personnelle* : 20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV /Attestation.

VALIDATION

Présentation des 2 attestations

Formation de Praticien 2^e année (FP2)

OBJECTIFS :

Au cours de trois week-ends nationaux :

- La dimension psychique de la Méthode Vittoz,
- Les différents aspects de la relation thérapeutique.

Au cours des travaux des groupes régionaux et dans le travail avec le Formateur référent :

- Affiner la réception de la vibration cérébrale dans la main.
- Apprendre à conduire une thérapie Vittoz dans toutes ses étapes.
- Apprendre à recevoir les premiers patients.

MODALITES :

* *Week-Ends* :

- WE N°1 : les fondements de la relation thérapeutique.
- WE N°2 : la dimension psychique en Vittoz
- WE N°3 : la relation thérapeutique : la posture du thérapeute – la parole dans la relation thérapeutique – le transfert et le contre-transfert ;

* Participation à 3 *journées régionales* : les dates sont propres à chaque région /Attestation

* *Travail individuel avec le référent pédagogique* : 20 h à 30h réparties au long de l'année /Attestation

* *Thérapie personnelle* :20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV. /Attestation

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : www.therapie-vittoz.org – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

Institut de Formation

VALIDATION :

Présentation des 3 attestations et d'une étude de cas devant le groupe régional (soutenance non payante).

Formation de Praticien 3^e année (FP3)

OBJECTIFS :

- ♦ Suivi de plusieurs patients supervisés par le Formateur référent.
- ♦ Approfondissements d'éléments de psychiatrie et liens avec la thérapie Vittoz.

MODALITES :

* *Week-ends :*

- WE N°1 : Souffrance psychique et classification en psychiatrie. Vocabulaire Syndrome paranoïaque et paranoïde - Mélancolie et troubles bipolaires - Schizophrénie.
- WE N°2 : Troubles de la personnalité borderline - Les troubles dépressifs - Addictions et conduites à risque - Traitements médicamenteux - Soins psychiatriques/psychologiques
- WE N°3 : Les états anxieux (ESPT, troubles anxieux) - Névroses : Phobies, Obsessions, Hystérie - Troubles psychiques rencontrés spécifiquement dans l'enfance et l'adolescence - Bilan

Des temps d'exercices Vittoz en ateliers ont lieu au cours des WE (Réceptivité, actes conscients, concentration, élimination, choix, volonté)

* Participation à 4 *journées régionales* / Attestation.

* *Travail individuel avec le référent pédagogique* / 20 h à 30h réparties au long de l'année /Attestation

* *Thérapie personnelle* : 20 h minimum réparties au long de l'année avec un praticien de l'ARV /Attestation.

VALIDATION :

Présentation des 3 attestations

Association loi 1901 – Domiciliation : 2 rue des Peupliers – 50230 AGON COUTAINVILLE

Adresse de gestion et postale : 5 rue Paul Baudouin – 76000 ROUEN

Tél. : 06 15 94 80 20 – Site Internet : www.therapie-vittoz.org – Siret : N° 38812780500041

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 50 01142 50 auprès du préfet de région de Normandie



Association Roger Vittoz

Psychothérapie et Pédagogie psychocorporelle

Institut de Formation

Fin de Formation de Praticien (FFP)

OBJECTIFS

- ♦ Poursuite de l'accompagnement des patients.
- ♦ Rédaction d'une étude de cas à présenter devant un jury de Formateurs.

MODALITES

- Rédaction et présentation de la 2^e étude de cas . Cette étude de cas est présentée devant l'un des 2 jurys qui se réunissent chaque année en janvier et en juin.
- Entre 10 heures et 30 heures de formation individuelle avec le référent pédagogique pour la supervision des patients et la rédaction de l'étude de cas restante.
- Journées régionales, selon les mêmes modalités qu'en FP3
- Poursuite de la thérapie personnelle avec un praticien de l'ARV.
- Possibilité de participer aux sessions nationales de formation continue de l'ARV

VALIDATION

Après validation de la 2^e étude de cas par un jury de Formateurs, le Conseil de Formation certifie le Stagiaire

« Praticien de la Méthode Vittoz »